

# CONFÉDÉRÉ

Organe des libéraux valaisans

PARAISANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI

Au numéro du Samedi est joint comme supplément le BULLETIN OFFICIEL

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
SUISSE : Avec Bulletin officiel, 1 an 6.50 fr. 6 mois 4.— fr.  
Sans Bulletin officiel, 1 an 5.— fr. 6 mois 3.— fr.  
ETRANGER : (Union postale) 12.— fr.

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION A MARTIGNY**  
ON S'ABONNE A TOUS LES BUREAUX DE POSTE  
Tous les envois doivent être affranchis

**PRIX DES ANNONCES :**  
(la ligne ou son espace)  
Canton 10 ct. — Suisse 20 ct. — Etranger 25 ct.  
RECLAMES 50 ct.

Pour les Annonces et Réclames s'adresser exclusivement à l'Agence de publicité HAASENSTEIN & VOGLER, Lausanne, Genève, Sion et à l'imprimerie du Journal

## Un cauchemar

Voici tantôt trois ans que notre petite république valaisanne est régie par la nouvelle Constitution. Loin de nous la pensée de vouloir critiquer entièrement cette dernière. Elle a sur sa devancière de nombreux avantages qu'il est superflu de vouloir rappeler. Nous ne saurions redire les progrès considérables que la démocratie a accomplis dans notre canton par l'adoption de notre Constitution de 1907.

L'ouvrier des champs comme celui de l'usine, le pâtre comme le vigneron, le paysan comme l'artisan se sont sentis tout à coup puissants et, pour ainsi dire, maîtres des destinées du pays. Oui, au-dessus du gouvernement qui élabore, prépare les lois, au-dessus du Grand Conseil qui les discute, qui les améliore, les amende souvent, les altère quelquefois, au-dessus des autorités législatives et exécutives, il y a l'armée des travailleurs qui font fructifier la terre de la patrie, qui labourent les champs, ensementent les sillons, cultivent les vignes de nos coteaux, qui asservissent, domptent, façonnent, polissent la matière, qui manipulent, transportent, achètent ou revendent celle-ci, oui, il y a cette armée bien organisée qui peine silencieusement, avec noblement, le peuple souverain, la démocratie dans tout son épanouissement, dans sa vraie splendeur. Initiative et referendum ne sont pas de vains mots. Et quand le paysan et l'ouvrier comprendront toute la force morale, toute l'énergie potentielle sociale, mais aussi, hélas ! toutes les responsabilités qui leur sont confiées par l'exercice de ces prérogatives, ils devront frissonner d'émotion et de patriotisme. Leur reconnaissance ira vers les pionniers du progrès qui ont demandé, voire même imposé la révision de l'ancienne Constitution. Nous disons imposé, car, à l'origine du mouvement qui prit naissance il y a cinq ans, les pontifes conservateurs essayèrent par leurs arguments

fallacieux, d'éteindre la voix populaire. Inutiles efforts : le mouvement était incoercible.

Mais si Messieurs les chefs conservateurs n'ont pu lutter de front contre une réforme qui les privait de leur toute-puissance, ils ont, du moins, sous prétexte de progrès intégral, réussi à faire passer le referendum obligatoire. Ils ont ainsi dressé devant les réformes utiles et quelquefois indispensables une barrière, faite de l'ignorance, de l'incompréhension, du manque d'éducation politique d'une partie de la population, de la force d'inertie de certains citoyens. Que le referendum obligatoire constitue une entrave au progrès dans notre canton mal préparé à cet exercice, cela est indéniable, irréfutable. La plus grande partie des conservateurs bien intentionnés l'admettent sans restriction et se repentent d'avoir donné leur approbation à l'introduction du referendum obligatoire. Depuis que celui-ci fonctionne, nous avons vu rejeter la loi améliorant la situation des employés et fonctionnaires d'Etat, loi qui devait consacrer un acte de justice sociale ; nous avons vu rejeter la loi portant augmentation du corps de gendarmerie, mesure nécessaire et reconnue indispensable par les autorités. Peu s'en fallut que la loi améliorant le sort des instituteurs fût repoussée. On émet généralement des craintes que les nouvelles lois élaborées par le Grand Conseil, telles la loi sur l'enseignement secondaire, le décret autorisant la construction d'un édifice pour les réunions du Grand Conseil, du Tribunal cantonal et pour les services de la Caisse hypothécaire, soient rejetées. Cela devient un véritable cauchemar.

Pourquoi a-t-on absolument voulu introduire le referendum obligatoire ? Pour faire pièce au referendum facultatif préconisé par les démocrates du Haut-Valais et les libéraux. L'argument consistant à représenter le referendum obligatoire comme une institution d'origine plus démocratique encore que le referendum facultatif est d'un caractère spécieux. La souveraineté du peuple, cela est incontestable, est encore mieux sauvegardée quand il lui est loisible de vouloir ou de ne pas vouloir. En

introduisant le referendum obligatoire, on a voulu déranger le peuple trop souvent, le dégoûter d'un droit populaire bon en principe et surtout excellent quand son usage est facultatif. Un droit ne peut pas être un devoir.

En attendant que l'éducation politique du peuple se fasse, ce qui sera évidemment très long, puisque le Valais était jusqu'en 1907 une république à système représentatif, il ne nous reste qu'à caresser l'espoir bien pâle de voir un jour les partis politiques s'entendre et tenter ensemble l'introduction du referendum facultatif qui nous débarrassera de ce cauchemar épouvantable dont nous a dotés le parti conservateur. Pendant ce temps, le dégoût, l'amertume, le découragement s'empareront de nos autorités qui préparent et perfectionnent des lois, aussitôt rejetées par le peuple. C'est la toile de Pénélope. Espérons que l'absence d'Ulysse ne durera pas vingt ans, car à ce jeu nous nous épuisons.

## CANTON DU VALAIS

**Le jugement du Tribunal fédéral sur les mariages mixtes.** — Le Tribunal fédéral a une mauvaise presse. L'arrêt qu'il a rendu dans le recours du curé de Therwil, qu'il a acquitté, du chef de diffamation, arrêt que nous avons mentionné, semble décidément alarmer la conscience publique. On ne comprend pas qu'un homme, fût-il prêtre, ait le droit et même le devoir d'assimiler à une espèce de concubinage un mariage civil, placé sous la sauvegarde de l'article 54 de la Constitution fédérale. On fait observer à ce propos que le jugement du Tribunal fédéral est en contradiction formelle avec la jurisprudence adoptée par le Conseil fédéral. En 1877, un père ligorien prêcha à Bagnes sur le même sujet que le curé de Therwil et dans un esprit identique. Plainte fut portée contre lui, mais le gouvernement débouta les plaignants. Toutefois, le Conseil fédéral ne fut pas de cet avis ; il jugea qu'il n'est pas permis d'attaquer du haut de la chaire ceux qui professent d'autres opinions que celles du prédicateur.

Le jugement du Tribunal fédéral rend perplexes tous les amis de la tolérance.

Comment aurait-il expliqué sa présence, si tout à coup ?... Et, à cette pensée, il ralentissait son allure, et se dissimulait dans l'ombre des maisons.

Fira remonta quelques moments le boulevard, puis elle traversa la chaussée, tranquillement, sans hâte, sans peur des voitures, en vraie Parisienne, puis elle s'engagea dans la rue du Chemin-Vert.

C'était le moment de la sortie des ateliers, et la rue ouvrière qui grimpe vers les hauteurs du Père-Lachaise se remplissait de groupes bruyants.

La jeune fille glissait au milieu de cette cohue affairée avec une admirable prestesse, et Georges de Roir avait fort à faire pour se tenir dans son sillage. Après la traversée du boulevard Richard-Lenoir, la circulation devint plus difficile en raison de l'inégalité des trottoirs et des atterrissements qui se formaient à la porte des cabarets.

Le quartier devenait plus sombre. La population se ressentait du voisinage de la Roquette, du cimetière et des boulevards extérieurs.

Le jeune homme voyait poindre, au milieu des honnêtes figures d'ouvriers qui regagnaient leur logis après la journée faite, des profils inquiétants d'individus louches.

— Pauvre petite... se dit-il, ne songeant qu'à Fira. Si précieuse et si fine, elle doit souffrir de coudoyer ces gens... Heureusement, elle paraît étrangère à tout ce joli monde et personne ne la remarque...

Georges de Roir avait parlé trop tôt. Il vit tout à coup une sorte de petit monsieur emmitoilé dans un grand pardessus à carreau, chapeau melon, cigarette au bec, nez en trompette, mine de papier

**Chemin de fer Loèche-Kandersteg.** — Toute la presse suisse a annoncé que le Conseil fédéral, d'accord avec le préavis du gouvernement bernois, proposait de refuser les trois concessions demandées.

Sans étudier la question de plus près, la plupart des journaux ont gratifié ces autorités de coups d'encensoir d'où sortait à pleines bouffées le parfum de la protection des sites et de l'idéalisme.

Chacun est d'accord avec ces braves Bernois : il ne faut plus gâter les paysages par d'affreux chemins de fer qui ne servent, en définitive, qu'à ces touristes, envers lesquels nous n'avons pas d'autres obligations que de leur soutirer de l'argent.

Et M. Bauty, correspondant de la *Gazette de Lausanne*, dans sa candeur naïve, se mêle au concert et fait éclater dans un article adressé à ce journal l'enthousiasme et l'admiration que lui inspire la décision des autorités fédérale et bernoise.

Il est donc entendu dès maintenant que lorsqu'un chemin de fer fait concurrence au Loetschberg et ne plaît pas aux Bernois, la beauté des sites est gravement menacée.

Comment oserait-on — maintenant que l'Oberland bernois en est criblé — construire encore des chemins de fer qui servent exclusivement aux touristes ? Il n'y a pas d'utilité publique à créer des voies ferrées qui ne soient pas entièrement au profit de Berne. Pourquoi le Valais se mettrait-il dans l'idée d'attirer du monde chez lui ?

Par erreur, le canton de Berne a considéré d'utilité publique les chemins de fer de touristes du Harder, de l'Heimwehfluh, de la Jungfrau, de la Schynige Platte, du Brienzner Rothorn, etc. ; il ne faut pourtant pas laisser commettre la même erreur à ce pauvre canton du Valais.

La *Gazette de Lausanne*, qui est tout près de Vevey-Montreux, c'est-à-dire d'un petit coin de pays où il y a 15 chemins de fer, fait très bien d'appuyer le point de vue de Berne. Mieux vaut tard que jamais.

## La deuxième galerie du Simplon.

— Le *Bund* publie un article de fond dans lequel il démontre l'absolue nécessité de la construction immédiate de la deuxième galerie du Simplon. La commission italo-suisse du Simplon a reconnu que le produit brut du trafic entre Brigue et Domodossola dépassait maintenant 50,000 fr. par kilomètre, ce qui oblige la Suisse, aux termes du traité

mâché, monstache noire naissante, yeux luisants, se planter devant Fira et la toucher de l'épaule. Puis il l'entendit qui criait :

— Ben quoi ! la Môme !... Ousqu'on a ses mirettes, ce soir, qu'on passerait à côté de son petit Arthur sans tout seulement lui faire risette un brin ?...

Le jeune comte entendit ces paroles singulièrement familières, et il ressentit une indignation si vive qu'il saisit sa canne à pleine main, prêt à courir au secours de la jeune ouvrière qu'il croyait menacée.

Mais non, Fira n'a pas l'air effrayé de cette sorte d'agression, elle se laisse prendre le bras par celui qui se dénomme lui-même „son petit Arthur“, et elle marche maintenant à son côté, docilement et sans protestation.

— Est-il possible ?

Georges de Roir n'en revient pas.

— Etait-ce bien la peine, se dit-il avec une amère ironie, de monter jusqu'ici pour chercher cette démonstration ? J'ai eu là une riche idée... Mon premier retour conscient vers les misères de la vie humaine a pleinement réussi... De quoi aussi allais-je me mêler ?... Et que m'importe si une petite ouvrière en dentelles est ou n'est pas honnête et sage ?...

Au fond, et malgré ces sarcasmes, Georges était non seulement irrité de cette rencontre, mais il en éprouvait une sorte de malaise intime dont il démentait mal les motifs.

— Dommage !... murmura-t-il. Elle paraissait, là-bas, chez Laurent, une très frêle et très rare fleur exotique venue de très loin et mal enracinée encore dans le terreau parisien. Je me trompais. Elle est

## FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

12

## La Fée aux Dentelles

par

LOUIS LÉTANG

Georges descendit de voiture, traversa la galerie et s'appretait à franchir la voûte qui donne communication avec la cour intérieure de la maison, lorsqu'il aperçut, venant en sens contraire, la fine silhouette d'une jeune fille.

Tout de suite il sut qui venait à sa rencontre.

C'était Fira la brodeuse, la *Fée aux dentelles*.

Georges s'effaça vivement le long de la boutique d'un libraire et parut s'intéresser à quelques vieilles gravures qui jaussaient derrière la vitrine.

La jeune fille passa près de lui sans le voir.

Elle était enveloppée d'une longue mante de laine noire, à collet simplement froncé, sans garniture ; un chapeau à bords larges cachait la masse de ses cheveux pâles.

Chaque fois qu'elle venait travailler chez M. de Lerme, Fira partait ainsi, vers sept heures, après

Reproduction autorisée aux journaux ayant traité avec M. Chalmers-Lévy, éditeur à Paris

avoir dîné — exigence très spéciale de mademoiselle Jacqueline. Elle emportait toujours — madame Le Haleur y veillait — le prix de sa journée : une jolie petite pièce de dix francs.

Ces dispositions avaient été prises pour mettre la jeune fille à l'aise et pour qu'il ne fût plus question des conditions matérielles de son précieux travail. Jacqueline se réservait de récompenser, davantage et de la meilleure manière, l'habile ouvrière, lorsque son œuvre serait achevée.

Fira avait tourné à gauche, vers l'angle de la place, et elle allait sans se préoccuper des rares passants, d'un pas menu et cependant rapide.

Georges de Roir se détacha de la boutique du libraire, et se mit à suivre la jeune fille.

Cette action qu'il accomplissait sans réfléchir, d'une façon toute impulsive, fit surgir dans son esprit une foule d'objections.

— Que fais-je ?... Pourquoi suivre cette enfant ?... Dans quel but ?

Néanmoins, il marcha plus vite, car la petite Fira, qui avait pris la rue du Pas-de-la-Mule, allait atteindre le boulevard Beaumarchais, et pouvait échapper à ses regards sur cette voie fréquentée, large et silhouonnée par les allées et venues de nombreux omnibus et des voitures qui desservent les gares de Vincennes et de Lyon.

Faisant taire les reproches de sa conscience pointilleuse, il se consacra tout entier à la tâche de ne point perdre de vue la fine et jolie silhouette de la dentellière. Il aurait pu marcher dans ses pas, car la jeune fille allait droit son chemin et ne songeait à regarder ni à côté, ni derrière elle, mais il ne l'osait point.

international, à exécuter cette construction. D'autre part, la construction du Lœschberg, qui sera probablement livré à l'exploitation au printemps 1913, celle du Moutier-Granges, dont l'exploitation est prévue pour le premier semestre 1915, celle du Fragne-Vallorbe, qui commencera peut-être plus tôt, amèneront au Simplon un nouveau trafic, et font de l'exécution de la seconde galerie une nécessité pressante.

**Améliorations foncières.** — Il est alloué au canton du Valais des subsides de 20 % et 25 % pour la reconstitution de terrains inondés à Chamoson (fr. 480 au maximum) et à Riddes (fr. 1175); en outre, des subsides de 25 % pour diverses améliorations à des alpages des communes de Savièze (fr. 1425), de Sillon (fr. 2625), de Visperterminen (fr. 4000), de Grengiols (fr. 17,000), de Chamoson (fr. 1750).

**Chemin de fer Sion-Les Mayens.** — Samedi soir, la salle de l'hôtel de ville était comble pour entendre une conférence sur le nouveau chemin de fer des Mayens. L'assemblée a voté une résolution de sympathie pour le nouveau chemin de fer, dont la justification financière attend cependant le concours des actionnaires valaisans. Le capital nécessaire est d'environ deux millions.

**A l'embouchure du Rhône.** — On a trouvé à l'embouchure du Rhône, à Noville, le cadavre d'un Italien qui doit avoir été amené par le fluve depuis Monthey. Le corps a été conduit à la morgue de Noville mercredi matin.

**Les biens bourgeoisiaux de St-Gingolph.** — La commission internationale chargée du partage des biens bourgeoisiaux des deux St-Gingolph propose d'admettre que le torrent de la Morge, qui forme la frontière entre la Suisse et la France, sépare aussi les propriétés des deux bourgeoisies. La bourgeoisie de St-Gingolph France n'étant pas d'accord avec cette proposition, les gouvernements des deux pays devront s'entendre pour trancher le conflit.

**St-Gingolph-Vevey par le lac.** — Grâce aux pressantes démarches de la Société de Développement de Saint-Gingolph, la Cie générale de navigation a fait à l'horaire du printemps la modification qui lui était demandée.

Voici ce nouveau service dès le 2 avril 1910, tous les jours sauf le lundi:  
Bouveret, départ, matin, 7 h. 50.  
Saint-Gingolph, départ, matin, 8 h.  
Vevey-Marché, arrivée, 8 h. 25.

**Bex.** — Tir annuel. — Le 31<sup>me</sup> grand tir annuel de la Société du Stand de Bex a été fixé aux 1, 2 et 3 juillet prochain.

**La séparation de Salvan.** — La Gazette du Valais s'étant refusée à insérer in extenso une réponse de l'administration communale de Salvan à un article erroné du journal séduois, nous sommes priés de publier cette réponse, ce à quoi nous déférons très volontiers.

La voici :  
Salvan, le 31 mars 1910.  
A monsieur le rédacteur de la Gazette du Valais,  
Sion.

Monsieur le rédacteur,  
Nous lisons dans un article publié dans le dernier No de votre journal les lignes ci-après :

« Il convient en effet de relever que la division de la commune de Salvan-Vernayaz en plusieurs sections pour la votation du 20

mars s'est faite d'une façon tout à fait artificielle par le Conseil communal, en majorité radical. »

A ce propos, nous devons faire observer à votre honorable correspondant que notre municipalité n'a fait que se conformer strictement aux instructions qu'elle a reçues du Département de l'Intérieur qui n'a sans doute pas voulu diviser les villages en pâtés de maisons.

Pour sa complète édification, nous le prions de bien vouloir prendre connaissance des extraits ci-après :

Département de l'Intérieur  
du canton du Valais

Sion, le 9 mars 1910.

M. le président de la Commune de Salvan,

Monsieur le président,  
... Vous aurez à ouvrir un bureau de vote dans chacun des villages de Salvan-Ville, de Biolay, les Granges, Marécottes, Trétien, Vernayaz, Miéville et Gueuroz, conformément à la décision prise par la Commission dans sa séance du 22 février dernier et dont nous vous faisons tenir ci-joint un extrait.

Agrérez, etc.

Le Chef du Département de l'Intérieur,  
H. Biolley.

Extrait „in parte quâ“ de la séance du 22 février 1910

Après délibération, la Commission arrête la procédure suivante :

« Le Conseil d'Etat sera prié de faire procéder à une consultation de l'assemblée primaire de Salvan dans le plus bref délai possible. Cette votation se fera par hameau, de telle sorte que la volonté de chacun d'eux ressorte de cette consultation. »

Espérant que vous voudrez bien publier ce qui précède dans votre plus prochain No, nous vous prions, monsieur le rédacteur, d'agréer l'assurance de notre considération très distinguée.

Pour l'Administration :  
Le président,  
Jules Bochaty.

### Chronique locale

#### Tir militaire obligatoire

Les membres de la société de tir „La Dranse“, à Martigny, y sont convoqués pour les 10, 24 avril et 1<sup>er</sup> mai au lieu dit la „Delèze“ à 6 heures du matin.

Ne peuvent se présenter le dimanche 10 avril que ceux convoqués par carte.

Les hommes qui, pour cas de force majeure ne pourraient pas se présenter au jour désigné pour leur tir, devront en avvertir le vice-président, M. Félix Gaillard, sergent-major.

#### La dernière soirée de „Harmonie“

La seconde et dernière représentation donnée sous les auspices de l'Harmonie a été un vrai succès pour tous ses interprètes et exécutants. L'assistance, aussi nombreuse qu'à la première soirée, ne leur a pas ménagé ses applaudissements justement mérités.

Cet hommage public rendu à notre excellente musique ne peut que l'encourager à persévérer dans la voie qu'elle s'est tracée et qui la rend chaque fois plus sympathique à la population.

— Par la bourrique du diable qui t'a donné sa soif de feu... Y s'fera claquer, c'collé-là, à boire de l'absinthe. Trois ou quatre, ça passe. C'est une bonne moyenne. C'est raisonnable. Mais y en faut des sept et des huit!... Il en boit en mangeant!... Y trempe son pain dedans...  
L'orateur interrompit pour crier :  
— Tiens! Si on s'en offrirait une, de bleue, en l'honneur de notre rencontre?...

— Pas de refus!... adhéra tout de suite Arthur.  
— C'est la Pince qui paye, continua l'autre. Justement, le manzeingue des Caves de la Côte-d'Or n'est pas loin. Pour cinq consommations à vingt centimes, y aura une prime. Si mademoiselle veut en bénéficier? C'est pas microbolant : un superbe coquetier ou une magnifique tasse à café — mais, des fois, ça fait plaisir tout de même...

Et, comme Fira ne répondait rien, l'individu éclata de rire :  
— C'est rigolo, ce truc-là? N'est-ce pas?... Hein?...

Et les autres d'approuver et de rire aussi.  
Il s'agissait, en effet, d'un système imaginé par un ingénieux débitant pour pousser à la consommation. Chaque verre payé vingt centimes donne droit à un bon, et quatre de ces bons à un objet de verrerie ou de faïence.

— Plus qu'on boit aux Caves de la Côte-d'Or, plus qu'on monte son mén-gel... rigolait la Pince. Avec des bons en tas, on peut prétendre à des verres en vrais cristal, à des porcelaines de Sèvres! Si qu'on prendrait quatre tournées, une supposition, qu'on pourrait offrir à mademoiselle quelque chose de chonette... Pardon, cause un peu, Mômignard, c'est-y mademoiselle qu'y faut dire?

— Oui... Oui...  
— Dame! des fois! C'est pas ta frangine (sœur) pourtant. Elle est blanche comme un petit agneau et t'es noir comme une taupe!  
— C'est ma sœur de lait.  
— Tu te mets bien, mon colon! Compliments! Mais suffit, ça ne nous regarde pas.  
— Ils étaient arrivés à la porte du cabaret, situé à l'angle d'une rue, en contre-bas.

L'établissement comportait, outre la porte d'entrée, où se trouvait le comptoir, deux autres salles proprement tenues et garnies de petites tables avec des chaises en bois comme dans les tavernes nouvelles. A la vitrine étaient exposés les verres et les poteries donnés en primes.

De nombreux consommateurs se tenaient devant le comptoir, d'autres remplissaient les salles contiguës. Les Caves de la Côte-d'Or ont la vogue. La prime à la consommation de l'alcool fonctionne à merveille et donne des résultats.

Cependant Georges de Roir avait entendu quelques bribes de la belle conversation qui s'était inopinément engagée entre Arthur dit Mômignard et ses remarquables amis : la Pince, Troglo et Goule-à-Bleue.

Un dégoût profond l'avait saisi et il s'appretait cette fois à rebrousser chemin quand il lui sembla que la petite brodeuse refusait d'entrer au cabaret et manifestait la volonté d'attendre sur le pas de la porte.

Il eut envie de s'avancer, de se faire reconnaître de la jeune fille et de lui dire combien il était peiné de la voir en si mauvaise société.

## Le congrès radical suisse

Dimanche dernier, le 3 avril, les délégués du parti radical suisse ont tenu à Berne leur réunion annuelle. Une partie des délégués sont arrivés dans la ville fédérale déjà dans la soirée du samedi. Le soir, s'est tenue au Casino l'assemblée de la presse radicale suisse comprenant une quarantaine de rédacteurs et journalistes.

Ce sont les premiers trains du matin qui ont amené les gros contingents des délégués suisses. La matinée était superbe, le temps un peu frais, mais clair et ensoleillé. On en profita pour examiner quelques beaux monuments de la ville; c'est surtout celui de l'Union postale universelle qui attirera les représentants du parti. A 10 heures précises, le palais cantonal est pris d'assaut et à 10 heures et quart, il n'y a déjà plus une place disponible, soit sur les bancs, soit dans les tribunes de la salle du Grand Conseil. Bien des Bernois ne peuvent pénétrer dans la salle et sont forcés de stationner dans l'antichambre et les vestibules.

La séance, présidée par M. le Dr Bissegger, conseiller national, président central du parti, est ouverte à 10 h. 20. 321 délégués sont présents et se répartissent comme suit par cantons : Zurich 34 représentants, Berne 59, Lucerne 11, Uri 2, Schwytz 9, Glaris 1, Zoug 1, Fribourg 40, Soleure 16, Bâle-Ville 11, Bâle-Campagne 2, Schaffhouse 1, Appenzell 5, St-Gall 9, Grisons 15, Argovie 7, Thurgovie 12, Tessin 12, Vaud 39, Valais 14, Neuchâtel 9, Genève 15.

M. le Dr Bissegger fait part à l'assemblée qu'il n'a pas été possible de fixer dans l'ordre du jour de la réunion la discussion touchant la représentation proportionnelle. Une nouvelle réunion sera convoquée vers la fin de l'été pour entreprendre la campagne contre ce mode d'élection. M. le Dr Bissegger lit ensuite son rapport très captivant sur l'activité du Comité central depuis la réunion de Lucerne. Ce dernier a soumis aux délibérations du groupe radical des Chambres la question de la garantie des droits des minorités. L'initiative législative fédérale a fait un pas en avant dans ce sens qu'elle a été l'objet d'une motion au Conseil des Etats. Le Conseil fédéral présentera son rapport après le vote populaire sur la représentation proportionnelle. M. le Dr Bissegger parle également de l'éligibilité des employés C.F.F. dans les assemblées politiques. Cette question préoccupe vivement aussi le parti radical qui désire trouver une solution large et capable de satisfaire les désirs légitimes du personnel. C'est la réforme de l'organisation des Chemins de fer fédéraux qui permettra d'aborder légalement le problème et d'insérer dans la loi les garanties politiques des employés C. F. F.

M. le président Bissegger donne ensuite un aperçu très complet des travaux parlementaires des Chambres. Le parti radical a continué ses travaux législatifs et poursuit avec zèle la réalisation de son programme. La révision du Code fédéral des obligations est en route, la discussion de la loi d'assurance, achevée au Conseil national, est à l'étude au Conseil des Etats. Cette année encore, les Chambres fédérales auront terminé la discussion de l'article du Code fédéral punissant l'incitation à l'insubordination dans l'armée. Enfin la loi sur les traitements des fonctionnaires et employés C. F. F. sera bientôt achevée. Les délibérations sur ce sujet ont subi quelque retard, mais les employés n'en ont éprouvé aucun dommage, attendu que le projet de la Direction générale a été modifié sur plusieurs points dans l'intérêt du personnel C. F. F.

Le Comité central aura à s'occuper prochainement de deux questions dont il a été saisi : l'introduction des assurances immobilières obligatoires par la Confédération, question qui possède toute la sympathie du parti, et la protection efficace du mariage civil garanti par l'article 54 de la Constitution fédérale. Ce dernier objet est né d'un récent jugement de la Cour de droit public du Tribunal fédéral, dont les conclusions sont vivement combattues par la majorité de l'opinion publique.

En terminant, le rapport présidentiel parle sommairement de la représentation proportionnelle. Les défenseurs de l'initiative, soit l'alliance conservatrice-socialiste, manquent d'unité et de confiance dans le succès de leur campagne. Quant aux radicaux suisses qui ont assumé honorablement la direction et la responsabilité des affaires du pays depuis 1848, ils ont confiance dans le peuple suisse et, en présence de la coalition des oppositions, ils feront preuve d'union et de cohésion. Leurs efforts énergiques vaincront les détracteurs (longs applaudissements).

(Suite au prochain No.)

## Confédération Suisse

**Régie des alcools.** — Le compte d'exploitation de la régie des alcools accuse pour 1909 un solde disponible de fr. 6,268,558, permettant la répartition aux cantons, à raison de fr. 1.75 par tête, d'une somme de fr. 5,818,790.

**Le renchérissement de l'alcool.** — Une pétition des milieux antialcooliques et agricoles est parvenue au Conseil fédéral demandant le renchérissement de l'eau-de-vie dans le but d'en restreindre la consommation et l'encouragement de la production de bon lait par le subventionnement de laiteries modèles.

**Les régions pluvieuses de la Suisse.** — Le Jura vaudois, le massif du Gothard, les Alpes bernoises, tessinoises et grisonnes, le Saâtis sont, d'après des observations sérieuses, les régions où il tombe la plus grande quantité de pluie. C'est ce qui résulte d'observations s'étendant sur une période de 40 ans, de 1864 à 1903, consignées sur la carte pluviale de la Suisse, de Billwiller, revue et corrigée par M. Maurer, directeur actuel de la station centrale météorologique suisse, à Zurich.

En ce qui concerne le Jura, c'est la vallée de Joux qui enregistre les plus fortes dépressions. Il y tombe en moyenne et annuellement deux mètres d'eau. La courbe s'abaisse pour atteindre dans la vallée de la Birse un maximum de 120 centimètres. Au pied du Jura, le pluviomètre n'indique guère plus de cent centimètres d'eau, ainsi que le long du Rhin jusqu'à Rheinfelden (Rheinfelden 92, Brugg 94, Kaiserstuh 89, Bâle 105.)

L'une des régions les plus sèches est le Valais (57 à 78 centimètres) suivi de près par une petite partie de l'Engadine et de l'extrémité occidentale du lac Léman (81,6 centimètres).

## Nouvelles des Cantons

### Genève

#### Les élections judiciaires

Dimanche ont eu lieu, pour la première fois à Genève, les élections des juges par le peuple. En ville, le scrutin a été très peu fréquenté. Sur 10,731 électeurs inscrits, 3026 seulement ont pris part au vote. Sur 54 juges et juges-suppléants à élire, il y avait en somme

Mais de quel droit?... Comment serait accueillie son intervention?... De quelle façon expliquerait-il sa présence?...

Pendant ce temps, le jeune Arthur, qui semblait exercer sur Fira une grande influence, l'avait déterminée à pénétrer au chaud, dans la première pièce de l'établissement.

— Aillons!... fit Georges de Roir avec amertume. C'est parfait. Elle a de jolies manières, mademoiselle Fira, la Fée aux dentelles, comme dit cette chère et trop confiante Jacqueline!...

Mû par un reste de curiosité, il avança de quelques pas et vint regarder aux vitres.

Les jeunes gens étaient debout devant le comptoir situé en face de la porte et buvaient de la bleue.

La muse verte de Musset est en effet débaptisée depuis que l'essence de badiane ou anis étoilé entre en grande proportion dans la composition du poison national. Cette essence récoltée en Indo-Chine — à quoi servent nos colonies? — donne en effet au li- quide battu par un filet d'eau une opalescence très recherchée par les amateurs; c'est la caractéristique de la bonne purée moderne.

Cette opalescence, blanche quand l'alcool qui a servi à fabriquer l'absinthe est à peu près de bonne qualité, passe au bleu lorsque l'horrible mélange est composé avec des éléments de rebut. Ce qui arrive, hélas! dans la plupart des cas.

D'où le nom de bleue substitué à l'ancienne appellation du dangereux brouillage.

(A suivre.)

fort bien acclimatée... fort bien... N'y pensons plus et allons-nous en...

Malgré cette belle résolution verbalement exprimée Georges de Roir ne se décidait pas à faire demi-tour. Il se tenait toujours à une dizaine de pas de la jeune fille et ne la quittait pas du regard.

Il fut même obligé de piétiner sur place, car trois tympans, du même acabit que l'intéressant Arthur, venaient d'arrêter le couple et des poignées de main s'échangeaient.

— Mince de rencontre!... s'esclaffa l'un des nouveaux arrivants. C'est donc par ici que tu perches, dis, le Mômignard?

— Parfait!...  
— Toujours cachotier, même avec des aminches... qu'on a travaillé ensemble?...

— Bien non, tu sais, mon vieux. Mais on n'est pas collé avec les quartiers, et, des fois, on change.

— A qui le dis tu? Y a des jours où on ne sait pas seulement onsqu'on demeure. Troglo et moi, par exemple, on est rangé : c'est toujours la Batte. Pas, Troglo?...

— Sûr.  
— Quant à Goule à Bleue, lui, c'est le contraire, y demeure nulle part. Pas, Goule à Bleue?...

L'individu affaibli de ce surnom, — une face émaciée, verdâtre, avec de grands yeux noirs fiévriers, — répondit en ricanant :

— Moi, j'aime tant ma liberté que j'm'accorde à aucun clo...  
— Quand j'te dis que c'est un philosophe qui descend de l'antiquité!...

— Par les femmes...

très peu de différences entre les divers partis. La lutte se portait surtout sur l'un des juges de paix, M. Triquet, socialiste, combattu à la fois par les conservateurs et par les socialistes du groupe socialiste genevois et du Grati, qui a effectivement été battu par M. Auguste Falliquet. Le dépouillement du scrutin n'a pris fin qu'à 2 heures du matin.

M. Navazza, procureur général, a été élu, ainsi que ses deux substitués, MM. Werner et Lachenal.

M. F. Peter est également nommé juge d'instruction.

La liste démocratique, soit conservatrice, passe tout entière à une majorité de 8 à 900 voix, à l'exception du poste de substitut du juge d'instruction où les électeurs ont maintenu un radical, M. Baillard, qui l'emporte de 600 voix sur M. Cougard, candidat démocrate.

D'autre part, MM. Willemin et Georges Fazy, qui étaient très combattus, échouent comme juges suppléants.

**Vaud**

**Une amusante lettre**

Un journal de Moudon reproduit, en respectant l'orthographe, une curieuse lettre adressée à un bureau de banque de la contrée par un bon vieux paysan d'un village voisin, qui, ayant cautionné Pierre, Jacques et Jean, est maintenant rassasié de toujours payer, sans jamais rien retirer.

X..., le 14 mars 1910.

Monsieur,

Je vous envoie le tout pour les trois billets demandés, mais je vous dirais que je suis rassasié de payer. Il y a assez longtemps que je paye pour ne rien retirer, et je ne veux rien repayer ni dans votre bureau ni ailleurs avant le résultat de la comète (la comète). Je me réjouis de voir cette catastrophe pélemêle, banquier, agent d'affaires, procureur, marchand de bestiaux, taupier; quelle culbute, ils y aura à rire, et je veux garder mon argent pour aller par là haut, je veux en avoir besoin; et si en tout cas on se retrouve ensemble je pourrai vous servir de commi moi qui suit déjà attiré avec la Banque depuis longtemps, et si la comète passe bien je veux prendre un jour pour aller à X... boire un verre et vous touché la main maintenant il faut attendre.

En attendant recevez mes cordiales salutations de votre dévoué. X.

**Mort de M. P. Panchaud**

Vendredi matin est mort à Lausanne, à l'âge de 44 ans, M. Paul Panchaud, avocat, ancien député au Grand Conseil.

Après s'être rattaché au parti radical, M. Panchaud passa dans le camp socialiste et fut élu député en 1893 et toujours confirmé jusqu'en 1909, moment où il renonça au renouvellement de son mandat.

M. Paul Panchaud était fils du pasteur Panchaud qui fut député à la Constituante de 1884.

Ses adversaires politiques aussi bien que ses amis garderont de lui un bon souvenir.

Tout ce qui concerne les Abonnements et les Annonces doit être adressé à l'Administration du "Confédéré" et non à la Rédaction.

**Berne**

**Une tuilerie incendiée**

La population de Langenthal a été alarmée dimanche, à midi et demi, par le tocsin. Une grande tuilerie appartenant à une Société par actions, située à Kreuzfeld, — le plus grand établissement de ce genre en Suisse — était en flammes. Le feu, qui a probablement été communiqué par un fourneau, s'est propagé rapidement. A trois heures de l'après-midi, le bâtiment central et les bureaux n'étaient plus qu'un amas de ruines, malgré les efforts des pompiers de Langenthal et de toutes les régions voisines; vingt pompes étaient sur les lieux. La fabrique occupait 80 ouvriers, la plupart Italiens.

La fabrique est complètement détruite. Toutes les machines et toutes les installations, ainsi que le mobilier sont anéantis; Les pertes sont immenses. Les immeubles étaient assurés pour environ 500,000 francs, les machines et le mobilier pour environ 150,000. Un grand dépôt de bois voisin du sinistre a été pendant un certain temps gravement menacé. On a réussi à le préserver. Une foule énorme s'était rendue sur le lieu du sinistre.

**Schwytz**

**Le collège de Mari-Hilf incendié**

Le collège bien connu de Maria-Hilf, à Schwytz, a été détruit dimanche par un incendie. Le feu a pris, un peu avant 7 heures du soir, dans un dortoir adossé à l'église de la maison. Il gagna rapidement l'édifice entier, si bien que les efforts des pompiers furent pour ainsi dire impuissants. Les élèves, au nombre de 420, dont 350 internes, et leurs trente professeurs purent se sauver. Le corps central, où se trouvait l'église aux deux tours et la moitié de chacune des ailes, n'existe plus. La voûte de l'église s'est effondrée avec le clocher. La bibliothèque et les collections scientifiques sont anéanties. La cause du sinistre n'est pas connue; on parle d'un court-circuit électrique.

Les élèves ont été recueillis dans les écoles communales; ils y resteront jusqu'à ce que leurs parents, prévenus télégraphiquement de ce désastre, les aient fait revenir. Ce sont des Suisses pour la plupart; puis viennent des Allemands, des Italiens, des Français et des Espagnols.

Le collège de Maria-Hilf se trouve au-dessus du bourg de Schwytz. Fondé en 1844 par les Jésuites, il fut abandonné de 1847 à 1851, à la suite de l'expulsion de ces religieux. Le père capucin Théodose Florentini le transforma en établissement d'instruction secondaire, qui fut placé plus tard sous le patronage des trois évêques de Bâle, Coire et St Gall. Considérablement agrandi, il devint, sous le nom de "Collège de Maria-Hilf", le plus grand lycée catholique de la Suisse. Il pouvait recevoir 400 internes. Outre son église, qui est fort belle, Maria-Hilf possédait un théâtre et un hall de gymnastique.

**Mort du colonel divisionnaire Wyss**

Dimanche après-midi est mort à Einsiedeln, à l'âge de 58 ans, à la suite d'une attaque, le colonel divisionnaire Henri Wyss, commandant la 6<sup>me</sup> division. Le défunt était membre du Grand Conseil de Schwytz et chef du parti libéral d'Einsiedeln. Il était à la tête de la 6<sup>me</sup> division depuis 1904.

**Nouvelles étrangères**

**Italie**

**Le nouveau ministère**

L'Italie vient de se payer un nouveau ministère; c'est le troisième en moins d'une année.

Il est dirigé par M. Luzzatti, le célèbre économiste qui a restauré les finances italiennes.

Le nouveau ministère a reçu des divers gouvernements européens le meilleur accueil. C'est à qui pourra capter les bonnes grâces du nouveau premier et de ses lieutenants. Chacun s'empresse autour de ce nouvel astre appelé à jouer un rôle dans la politique internationale et qui peut diriger la barque italienne soit du côté de la Triplice, soit du côté opposé en l'orientant vers la politique franco-anglaise.

MM. Briand et Pichon et M. de Bethmann-Hollweg ont, en termes chaleureux adressés leurs félicitations à M. Luzzatti à l'occasion de son arrivée au pouvoir. Le chancelier allemand, qui est encore à Florence, a prolongé son séjour en Italie afin d'entrer en rapports directs avec le nouveau ministre des affaires étrangères. Une entrevue doit avoir lieu entre M. de Bethmann et le marquis di San-Giuliano.

Le nouveau ministère a certainement des tendances francophiles, mais il est peu probable qu'il change rien à la politique internationale suivie ces dernières années par l'Italie. Le cabinet Luzzatti s'arrangera sans doute pour conserver l'amitié de la France et laisser à l'Italie la place qu'elle occupe dans la Triplice.

**Allemagne**

**La guerre de la bière**

La guerre est déclarée entre consommateurs et brasseurs allemands. A Ratisbonne, les fonctionnaires, les paysans, les bourgeois et les étudiants, dans deux réunions de protestations, ont résolu de boycotter toutes les brasseries de la ville aussi longtemps qu'elles n'auront pas abaissé de 25 à 20 centimes le prix du litre de la boisson nationale.

Le même sort attend sans doute les brasseurs poméraniens, qui viennent de décider, après s'être constitués en syndicat, d'augmenter, à partir du 10 avril, le prix de leur bière de 3 fr. 75 par tonneau.

**Variété**

**Le voyage du Juge**

(Enquête sur la R. P.)

**Ilme PARTIE**

Et lorsque, tout à coup, les cieus se découvrirent Et que du Saint des Saints les parois s'entr'ouvrirent: "Subdivision, halte! exclama Gabriel, "En avant, Juge, viens! Aux pieds de l'Eternel "Viens te jeter tremblant... et dire ton affaire!" Ma foi, le Juge aurait bien préféré se taire, D'autant que Jehovah ne semblait le vouloir Trop connaître, d'autant que de leur encensoir Quelques anges semblaient menacer son audace... S'étant, dit le *Novelliste*, un peu voilé la face: "Sire, dit-il... mon Dieu!... quoi! votre majesté!... "Hem!... mon Révérend Père... Est-ce ainsi qu'on [lui parle?...

"Quoi? son regard de moi restera détourné?...  
"Ah!... monsieur le bon Dieu, je viens au nom de [Charles...  
"...Voilà qu'il se retourne!... Hé! son œil s'adoucit...  
"Je vois décidément que son front se déride...  
"Pour un peu, l'on dirait même qu'il sourit...  
"A débiter ma glose, allons, je me décide...  
"Vous n'ignorez pas qu'aux Chambres du Valais  
"On agit une idée. Encor qu'un peu nouvelle,  
"De très nombreux discours elle fera les frais,  
"Où, Seigneur, j'ai nommé la Proportionnelle...  
"Grave est cette question, peut-être direz-vous,  
"Et combien difficile est de trouver la voie...  
"Peut-être n'en savez-vous pas plus long que nous...  
"J'aurais dû m'en douter si Charles ici m'envoie,  
"Comme il faut cependant tirer la chose au clair  
"Pour rétablir la paix parmi nos mandataires,  
"Pour empêcher Eugène à faire un pas de clerc,  
"Pour rassurer Camille, Edmond et les notaires...  
"— Ces noms ni ces Messieurs n'ont accès à ma cour,  
"Interrompit le Seigneur. — Se peut-il, dit le Juge,  
"Que vous ignoriez le nom de Babocourt,  
"De qui le *Novelliste* admirablement juge  
"Le talent, le savoir et déguise le miel?  
"— Babocourt?... Babolong?... Je connais l'un ou [l'autre...  
"L'un ou l'autre des deux habite dans mon ciel...  
"Je ne le connais guère, à vrai dire, ...L'apôtre  
"Sut en sourdine un jour ici se faulxer...  
"Oh! je peux l'avouer, prétexte de voir l'âne  
"De Bethléem qu'il nous voulait maquignonner  
"Pour quelquel Israélite. Or son aéroplane  
"Ne pouvant supporter le poids de mon baudet  
"Et le sien, il n'osa, crainte de moquerie,  
"A vide retourner... L'office de valet  
"Par moi lui fut offert dedans mon écurie.  
"C'est là, si tu le veux, que tu le pourras voir  
"Maniant à plaisir et la brosse et l'étrille...  
"— Hélas! en cet état devais-je le revoir,  
"Seigneur! Ah! songez donc, c'est un fils de famille! —  
"— Qui s'en serait douté?... Mais, pour récompenser  
"Sa douce modestie et louer son mérite,  
"Je vais le mettre à la retraite et lui donner  
"Tout près de moi la place qu'il mérite!..."

(La fin au prochain No)

Fruschu-Durrut.

**Les Pilules Pink lavent le sang**

Les pilules Pink chassent du corps les humeurs, qui sont en mouvement et sortent par la peau. Un léger traitement avec les pilules Pink vous fera à ce point de vue le plus grand bien; d'autre part, il vous tonifiera et au printemps chacun a besoin d'un léger tonique, car le changement de saison éprouve, affaiblit beaucoup de personnes.

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pour la Suisse: MM. Cartier & Jörin, droguistes, Genève. 3 francs 50 la boîte, 19 francs les 6 boîtes, franco.

**Elles ont acquis droit de cité.**

Vu les services éminents qu'elles nous ont rendus dans tous les cas d'affections inflammatoires des voies respiratoires, les Pastilles Wybert de la Pharmacie d'Or à Bâle, dites "Pastilles Gaba", ont acquis, à juste titre, droit de cité dans notre pharmacie domestique. Docteur B., à Berne.

Dans les pharmacies et drogueries, à 1 fr. la boîte.

**Société de tir militaire l' "Aurore" Martigny-Bourg**

Les tirs militaires obligatoires auront lieu à Martigny Bourg les dimanches 10 et 17 avril dès 6 h. du matin, à l'emplacement habituel. Les hommes ne pourront tirer que sur présentation de leurs livrets de service et de tir. Le Comité.

**PÉPINIÈRES**

Grand choix de Pommiers, Poiriers, Abricotiers, Pruniers, Cerisiers, Cognassiers. Hautes et basses tiges. — Variétés d'élite garanties. — Griffes d'asperges géantes, violettes, hâtives d'Argenteuil. Consoude géante. Pommes de terre pour semences, variété: merveille du monde et précoce d'Allemagne.

Prix avantageux. — Remise pour revendeurs.

Ch. Peter, Domaine des Iles, Martigny (Valais) Dépôt Mastie Bertschi.

**Banque de Sierre, Sierre**

Compte de Virements à la Banque nationale Suisse  
Compte des Chèques Postaux II. 456.

Escompte aux meilleures conditions.

Nous bonifions le 4 % en Caisse d'Epargne

L'intérêt court dès le lendemain du dépôt

Nous accordons prêts sur hypothèque

La Direction.

**Eug. Pasteur**

Place centrale Martigny-Ville Place centrale

**Grand choix de Chaussures**

Prix réduits

**A vendre**

A vendre une maison d'habitation avec café-restaurant et propriété attiguë au bord de la grande route au centre de Vernayaz. L'enchère aura lieu au Café de la Poste, le 10 avril.

L'Hoirie de Jean-Louis Bochatay.

**L'Horlogerie Moderne**

MARTIGNY-BOURG (Place centrale)

est la seule qui vend et répare à des prix si modestes. Elle ne tient que des articles de 1<sup>re</sup> qualité en

Horlogerie, Bijouterie, Lunetterie, etc. etc.

Tout est garanti: Essayez et Comparez

**Un jeune homme**

robuste de 18 à 20 ans, sachant traire, pourrait entrer de suite comme domestique de campagne. Bons soins et vie de famille assurés. S'adresser à Jean Muller-Misselier, Châtres sur Box (Vaud)

**Magnifique**

30.000 griffes Asperges Argenteuil. Ch. PETER, Domaine des Iles, Martigny.

**Betteraves à sucre**

Les agriculteurs qui veulent cultiver la betterave à sucre n'ont qu'à s'adresser au sous-signé pour obtenir la graine et tous les renseignements dont ils auront besoin.

Henri Bourgeois-Chesanx, à Box, agent général pour le Valais.

**Bureau de placement**

J. LATTION, Martigny-Ville, avenue de la gare demande pour de suite: portier, sous-portier, femme de chambre, garçon d'office, cuisinière à café, cocher, casseroier, laveuse de linge, fille de ménage, jardinier, domestique de campagne.

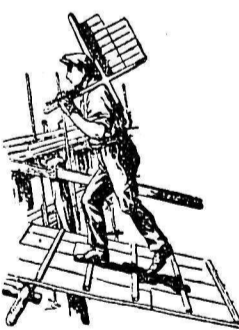
**L'AGENCE A. LUY, MONTREUX**

(maison fondée en 1899) demande d'été: Ires sommelières, femmes de chambre, laveuses, filles d'office et de cuisine, casseroiers, garçons de cuisine.

**Vins**

rouges français garantis

S'adresser à M. Raisonnier Ch., à Martigny-Bourg.



**Matériaux de construction**

Fabrique de carreaux pour dallages et de tuyaux en ciment.

**Gétaz & Romang**

Vevey & Lausanne

Dallages et revêtements céramiques

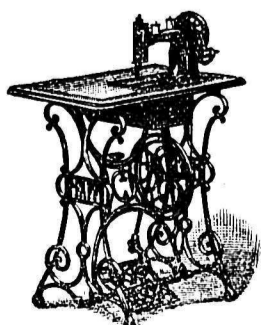
Appareils sanitaires pour W. C., Bains, etc.

**A vendre**

5 vases ovales presque neufs, contenance 4350, 4100, 2800, 2700 et 2350 litres. S'adresser à M. E. Vuillimoz, courtier, à Vevey.

**La machine à coudre**

PFFAF



est sans contredit la meilleure et la plus avantageuse. En vente chez H. Moret, horloger, à Martigny-Ville.

**A vendre Deux beaux camions neufs**

dont un avec capote mobile (force 1500 kg.), plusieurs camions et chars de chasse d'occasion, fourgons de livraisons, nouveau système en construction, ainsi qu'une calèche légère en bon état. Le tout à très bas prix pour cause de manque de place.

S'adresser à H. Nicollerat, rue de la Corsaz, Montreux.

**Pour vendre ou acheter RAPIDEMENT**

Domaines, Terrains, Immeubles, Villages, Hôtels, Fabriques, Fonds de Commerce, Associations, Commanditaires, Prêts Hypothécaires, etc., s'écrit au

**Crédit Immobilier**

1 bis, rue Dancet, Genève

Etude et visite sur place GRATUITE. Relations très étendues en Suisse & Etranger. Solution rapide.

Guérison par la simple méthode de KESSLER, des

**Rhumatismes**

(aussi anciens) maux d'estomac (persistants), goîtres, gonflements du cou, abcès dangereux, blessures, etc, au moyen des remèdes simples et inoffensifs de Fr. Kessler-Fehr succ. Albin-Müller Eschenz (Thurgovie) Un petit opuscule d'attestations sur les bons résultats obtenus est expédié gratis et franco sur demande.

Guérison dans la plupart des cas

On demande à acheter ou à louer pour quelques années, sur le territoire de Martigny un

**pré marais** de 1500 à 2000 toises. S'adresser au "Confédéré".

Darwin P. Kingsley,  
President

# LA NEW-YORK

Siège social:  
346, Broadway, New-York

## COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

Assurances nouvelles régularisées en 1909 : Fr. 756,864,738

Production la plus considérable qui ait été réalisée par une seule compagnie dans le monde entier

Montant de l'actif admis : Fr. 3,107,988,192  
Montant des assurances régularisées en vigueur : Fr. 10,379,558,819

Les dividendes attribués et payables aux détenteurs de police en 1910 s'élevèrent à fr. 45.834.594 contre fr. 39.402.056 en 1909. C'est le chiffre de dividendes le plus considérable qui ait jamais été attribué par la Compagnie.

Exemples de dividendes payés sur polices à participation annuelle dites de contribution ayant pris effet en 1906

Montant de la participation en pourcentage de la prime annuelle :

Age	Vie entière, prime viagère			Vie entière, 20 primes			Mixte, 20 ans		
	Dividende en espèces payé en			Dividende en espèces payé en			Dividende en espèces payé en		
	1908	1909	1910	1908	1909	1910	1908	1909	1910
25	15 6%	17 0%	17 6%	13 7%	15 5%	16 5%	12 2%	14 5%	15 7%
40	15 6 "	17 2 "	18 0 "	14 3 "	16 1 "	17 1 "	13 3 "	15 4 "	16 5 "
55	15 6 "	17 1 "	17 9 "	15 1 "	16 7 "	17 6 "	14 8 "	16 5 "	17 4 "

Direction pour la Suisse : 21, Grande-Place, Vevey  
Bureau à Zurich : 51, Bahnhofstrasse

### Belle occasion

A vendre une bicyclette de dame, marque „B. r. z.", neuve. S'adresser au Confédéré.

### A vendre

un pré aux Vorziers de 500 toises. — S'adresser à M. Louis Rouiller, Martigny-Gare.

### Boulangier

capable est sérieux et demandé. Bon g. g. Entrée de suite. S'adresser à M. J. Déryes, à Leytron.

### Lingère

On demande une lingère comme fille de magasin dans une localité importante du canton. — Adresser offres avec photographie sous chiffres 398 à H. Rosenstein & Vogler, Sion.

### Foin à vendre

S'adresser à M. Veuve Jossette Chappot, Martigny Bourg.

### Fromage

On expédie par pièce ou par colis postal de 5 à 10 kg. fromage gras extra à 0.95 le 1/2 kg. mi-gras à 0.80 le 1/2 kg. bon maigre à 0.62 le 1/2 kg. Limbourg 0.75 le 1/2 kg. stomme de chèvre à 0.85 le 1/2 kg. On reprend ce qui ne convient pas Schrecker-Ludi, Avenches

### Société de tir militaire „La Dranse“ Martigny

Les membres de la société de tir militaire „La Dranse“, sont convoqués pour les 10 et 24 avril et 1er mai à la Dézèa à 6 h. du matin. Ne devront se présenter le 10 avril que les membres convoqués par carte. — 30 fr. de prix. Le Comité.

## Chaussures fines

en Chevreau, Box-Calf, veau ciré ou mat dans les formes AMÉRICAINES & FRANÇAISES. Prix sans concurrence.

### et tickets d'escompte

Spécialité :

## Marque Bailly

En vente au magasin

## Dupuis Frères, Martigny

successeurs de Victor Dupuis

Maison de confiance

### Magasin fermé le dimanche

RÉPARATIONS SOIGNÉES

AVIS J'informe le public de Martigny et des environs que je viens de reprendre le

### Café-Restaurant du Simplon

Rue du Collège, Martigny-Ville

Bonnes consommations.

Se recommande

Perron Baptiste

## Vins en gros et mi-gros

Importation directe des premières maisons productrices

### Maison A. ROSSA, Martigny-Ville (Valais)

Bien connue en Valais et au dehors pour ses bonnes qualités de vins dont sa clientèle toujours plus nombreuse en est la meilleure preuve.

Vins rouges d'Italie : Piémont, Toscane, etc.

Vins fins en bouteilles ou en fûts :

Barbera, Moscato d'Asti, Grignolino, Freisa, Nebiolo, Barolo, Barbaresco, Chianti en fûts.

Vermouth Torino, Marsala, Madère, Malaga.

Spécialité de Vins blancs d'Italie

Qualité la meilleure en vins blancs étrangers et celle qui est la plus appréciée dans toute la Suisse.

La maison a pour base de fournir correctement à son honorable clientèle du bon vin garanti naturel. Elle s'engage à fournir toutes les preuves voulues vis-à-vis des clients et des autorités.

Expédition en fûts depuis 50 litres et en caisses depuis 12 bouteilles

N. B. Les expéditions par wagons complets peuvent être faites directement de la production. — Prix avantageux.

A. ROSSA, Rue du Collège, Maison de M. César Rouiller  
Dépôt : Avenue de la Gare - Maison de M. le Dr Broccard Martigny-Ville

## AVIS

Les soussignés informent leur honorable clientèle de Martigny et environs qu'ils tiendront, dès le 3 avril, leurs magasins fermés les dimanches et jours de fêtes dès 1 h. de l'après-midi.

Jules Simonetta

Aug. Orsat

J. Darioli-Laveggi

B. Moret-Gay

V<sup>e</sup> Valentin Darbellay

J. Wouilloz

## Matériaux de construction

Zuretti Frères, Martigny-Ville

Dépôts : Avenue du Simplon, près de la gare

Un extrait des principales publications médicales suisses et étrangères : „Le Lysoform médicamenteux“ est le meilleur antiseptique pour remplacer le Lysof. le sublimé, etc. — Il n'est ni caustique, ni toxique, ne tache pas le linge, tout en étant très actif et d'un emploi facile.

Etant données les nombreuses contre-façons, prière d'exiger la marque fabrique : Dans toutes Pharmacies Gros : Anglo-Swiss-Antiseptic Co, Lausanne.



## BROU DE NOIX

Sirop ferrugineux Golliez

(Exigez la marque : 2 Palmiers)

employé avec succès depuis 36 ans, contre les impuretés du sang, boutons, dartres, etc. En vente dans toutes les pharmacies, en flacons de 3 fr. et 5 fr. 50

Dépôt général : Pharmacie GOLLIEZ, Morat

Comme

## Dépuratif

Exigez la véritable

### Salsepareille Model

Le meilleur remède contre Boutons, Dartres, Epaissement du sang, Rougeurs, Maux d'yeux, Scrofules, Démangeaisons, Goutte, Rhumatismes, Maux d'estomac, Hémorroïdes, Affections nerveuses, etc. — La Salsepareille Model soulage les souffrances de la femme au moment des époques et se recommande contre toutes les irrégularités. Nombreuses attestations reconnaissantes. Agréable à prendre. — 1 flacon fr. 3.50, 1/2 bout fr. 5.—, 1 bout. (une cure complète) fr. 8.—

Dépôt général et d'expédition :

Pharmacie Centrale, rue du Mont-Blanc 9, Genève  
Dépôts à Martigny : Lovy et Morand, pharm.; à Monthey : Carrax et Zam Offen, pharm.; à Sion : Pitteloud et Zimmermann, pharm.; à Stierre : B. r. g. n. r.; à B. x : Borel et Rosselet.

## TÉLÉGRAMME

d'Angleterre

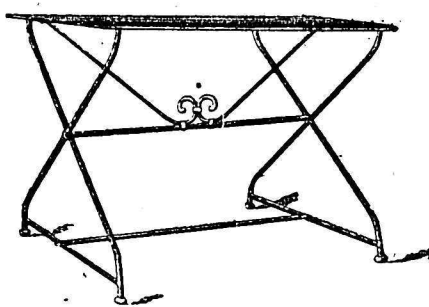
Victoire sur victoire remporte „SANIN“ Café suisse aux C. réalca ! A peine a-t-il obtenu les premiers prix à Paris 1909 et à Carlsbad 1908, qu'on lui annonce :

Londres : Grand Prix

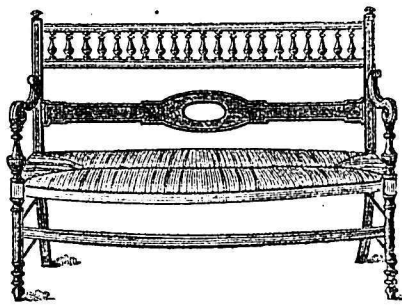
Diplôme d'honneur, Croix d'honneur et grande médaille d'or

Ces nombreuses distinctions aux plus grandes expositions internationales et de nombreuses attestations de médecins, de professeurs et d'autorités compétentes prouvent clairement les avantages du „SANIN“.

Fabrique du „SANIN“ Zofingue



Grand Catalogue illustré gratis



## Grande Fabrique de Meubles

### MAISON COMTE

GENEVE, 25-27, Boulevard Helvétique, 25-27, GENEVE

Entrée sous la marquise vitrée

#### NOUS OFFRONS :

pour 58 francs  
Une chambre à coucher composée de : 1 lit fer style Ls XV, un bon sommier, 1 matelas, 1 traversin, 1 chaise, 1 table lavabo, 1 miroir, 1 descente de lit.

Pour 200 francs  
Une chambre à coucher : 1 lit bois 2 places, 1 sommier 36 ressorts, 1 matelas 32 liv. crin noir, 1 traversin, 1 table carrée noyer poli, 1 table de nuit, 1 tapis de table, 1 lavabo marbre, 2 chaises et 1 glace.

Pour 360 francs  
Une chambre à coucher : 1 lit Ls XV noyer 2 places, 1 sommier 36 ressorts, 1 matelas crin noir 32 livres, 1 traversin plume, 2 oreillers plume fine, 1 lavabo noyer dessus marbre, 1 armoire à glace Ls XV noyer poli, 2 chaises cannées ou siège bois marqueté, 1 table ronde ou carrée noyer, 1 table de nuit noyer. La même chambre avec 2 lits, double face, complets 455 fr.

#### Meublez-vous à la Maison COMTE de Genève

vous serez bien servi et dépenserez peu d'argent. GRAND CATALOGUE ILLUSTRÉ GRATIS. — Maison fondée en 1882. — Diplôme d'honneur en 1889. Prix d'honneur 1901, 1905. Méaille d'argent 1905. — Spécialité de meubles massifs, riches et ordinaires. — Grand choix de meubles de style, laqués, blancs, marquetés. Meubles, boules, vitrines, etc. Tentures, tapis, literie, glace, etc. — Grand choix de meubles ostier résistant à la pluie (articles soignés et garantis).

Les commandes supérieures à 100 fr. sont expédiées FRANCO dans toutes les gares des Chemins de fer fédéraux.

Un de nos voyageurs est à la disposition de toute personne qui en fera la demande, aucun frais de déplacement ne sera compté.

## La Lessive moderne

garantie sans chlore absolument pas de danger sans brossage sans

# Persil

blanchit le linge sans l'abîmer planche à savonner.

Semploie avec n'importe quelle méthode de lavage

Seuls Fabricants: Henkel & Co Düsseldorf

Dépôt général: Albert Blum & Co, Bâle.

En vente dans les drogueries et épiceries.